



**MAIRIE**

## BUDGET PRINCIPAL / BUDGET PRIMITIF 2017

### PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE



#### I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 596 habitants (chiffres INSEE 2017, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017), auxquels s'ajoutent 111 résidences secondaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Commune est membre de la nouvelle Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des CC de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 villas, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- une école maternelle, qui compte trois classes, située rue de Varennes
- une école élémentaire, qui compte six classes depuis la rentrée scolaire 2016-2017, située rue de Montbouy, et qui a été rénovée pour la rentrée scolaire 2014-2015

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : le LEGTA le Chesnoy – site des Barres, avec environ 200 étudiants, l'arboretum national des Barres, Irstea, l'IGN.

La pérennité du site, important pour la Commune et pour l'est du Département, fait actuellement l'objet d'une étude menée par la Région Centre Val de Loire.

#### II/ Priorités du Budget primitif 2017

Le budget primitif 2017 a été construit en fonction des priorités suivantes :

- le maintien des taux communaux d'imposition pour la durée du mandat 2014-2020, conformément aux engagements du groupe majoritaire au sein du Conseil Municipal,
- l'anticipation financière du projet de mandat : la construction d'une nouvelle école maternelle, sur le site de l'école élémentaire, par la poursuite d'inscription de provisions budgétaires à hauteur de 100 000 euros par an,
- Son exécution devra répondre à l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement (sur la base du compte administratif 2016), pour répondre à la fois au maintien des taux d'imposition, à la réduction des recettes de fonctionnement (baisse des dotations) et au maintien des capacités d'autofinancement.

### III/ Ressources et charges des sections de Fonctionnement et d'Investissement

#### Besoin de financement de la section d'investissement

<b>Section de fonctionnement 2016</b>	<b>dépenses</b>	<b>recettes</b>	<b>solde</b>
Résultats propres à l'exercice	1 842 447,77 €	2 146 598,36 €	304 150,59 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	410 485,37 €	410 485,37 €
	<b>Résultat à affecter</b>		<b>714 635,96 €</b>
<b>Section d'investissement 2016</b>	<b>dépenses</b>	<b>recettes</b>	<b>solde</b>
Résultats propres à l'exercice	511 834,83 €	799 035,16 €	287 200,33 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	206 073,23 €	206 073,23 €
	<b>Solde d'exécution</b>		<b>493 273,56 €</b>
<b>Restes à réaliser 2016</b>	<b>dépenses</b>	<b>recettes</b>	<b>solde</b>
Investissement	65 136,10 €	0,00 €	-65 136,10 €
	<b>Solde</b>		<b>428 137,46 €</b>

Au vu des résultats de l'exercice 2016 et des restes à réaliser 2016, la section d'investissement 2017 ne présente pas de besoin de financement.

#### Affectation du résultat 2016 de la section de fonctionnement

Année 2015		Année 2016	
Fonctionnement		Fonctionnement	
<b>Résultat (sans N-1)</b>		<b>Résultat (sans N-1)</b>	
RF	2 081 636,64 €	RF	2 146 598,36 €
DF	1 568 107,18 €	DF	1 842 447,77 €
<b>Résultat</b>	<b>513 529,46 €</b>	<b>Résultat</b>	<b>304 150,59 €</b>
<b>Résultat (avec N-1)</b>		<b>Résultat (avec N-1)</b>	
RF	2 409 427,32 €	RF	2 557 083,73 €
DF	1 568 107,18 €	DF	1 842 447,77 €
<b>Résultat</b>	<b>841 320,14 €</b>	<b>Résultat</b>	<b>714 635,96 €</b>
<b>Affectation 2016</b>		<b>Affectation 2017</b>	
002 excédent reporté	410 485,37	002 excédent reporté	410 000,52
1068	430 834,77	1068	304 635,44

Compte-tenu des résultats de l'exercice 2016, de l'absence de besoin de financement pour la section d'investissement et du programme de travaux envisagés, l'affectation 2017 du résultat 2016 est la suivante :

- 410 000,52 euros en recettes de fonctionnement (compte 002)
- 304 635,44 euros en recettes d'investissement (compte 1068)

#### Section de Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP 2016	BP 2017	Chapitres budgétaires	BP 2016	BP 2017
011- Charges de gestion	663 553,00 €	683 235,00 €	70- Vente de produits fabriqués	99 800,00 €	99 800,00 €
012- Charges de Personnel	900 000,00 €	900 000,00 €	73- Impôts et taxes	1 395 222,00 €	1 381 459,00 €
014- Atténuation de produits	12 982,00 €	15 000,00 €	74- Dotations et subventions	300 323,00 €	262 084,00 €
65- Autres charges de gestion	243 568,00 €	234 664,00 €	75- Autres produits de gestion	28 000,00 €	28 000,00 €
66- Charges financières	39 110,00 €	35 350,00 €	13- Remboursement sur rémunération	12 000,00 €	13 000,00 €
67- Charges exceptionnelles	3 100,00 €	1 500,00 €	002- Résultat reporté	410 485,37 €	410 000,52 €
68- Dotations et provisions	100 000,00 €	100 000,00 €			
022- Dépenses imprévues	38 137,37 €	74 594,52 €			

023- Virement Section Investissement 243 380,00 € 150 000,00 €

**Total Dépenses** 2 245 830,37 € 2 194 343,52 € **Total Recettes** 2 245 830,37 € 2 194 343,52 €

### Recettes de fonctionnement

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- stabilité de l'excédent reporté, à hauteur de 410 000,52 euros,
- stabilité des produits des services attendus à 99 800 euros,
- produit d'imposition, à partir des bases notifiées et du maintien des taux d'imposition, à hauteur de 715 336 euros, auquel s'ajoutent les différentes compensations attendues à hauteur de 46 584 euros,
- baisse prévisionnelle de la DGF de 50 000 euros, soit un montant attendu de 150 000 euros (200 741 euros en 2016),
- baisse de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes suite au transfert de la compétence Promotion touristique, soit un montant attendu de 527 448 euros,
- légère augmentation de la taxe sur les pylônes, pour un montant attendu de 85 675 euros,
- prévisions basse des autres taxes et dotations attendues en 2017 (TFCE, taxe additionnelle aux droits de mutation, DSR).

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- légère augmentation des charges de gestion courantes (chapitre 011) qui s'établissent à 683 235 euros (+ 20 000 euros) avec la prise en compte de la participation 2017 à la classe découverte de l'école élémentaire et le renouvellement des uniformes de la fanfare,
- stabilité des charges prévisionnelles de personnel (chapitre 012), qui s'établissent à 900 000 euros,
- légère baisse des autres charges de gestion (chapitre 65) qui s'établissent à 234 664 euros, en raison notamment de l'absence de cumul de mandat de Mme le Maire et de la baisse de la contribution communale au service incendie,
- stabilité des subventions attribuées au CCAS (13 500 euros) et aux associations (41 000 euros),
- inscription d'une provision budgétaire, à hauteur de 100 000 euros, pour le projet de construction de la nouvelle école maternelle,
- inscription d'un virement à la section d'investissement à hauteur de 150 000 euros.

## Section d'Investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP 2016	BP 2017	Chapitres budgétaires	BP 2016	BP 2017
16- Emprunts et dettes	94 810,00 €	95 315,00 €	10- Dotations, fonds divers	510 834,77 €	349 635,44 €
20- Immobilisations incorporelles	22 798,00 €	22 840,00 €	13- Subventions d'investissement	7 700,00 €	20 034,00 €
21- Immobilisations corporelles	433 500,00 €	273 344,48 €	15- Provisions pour risques et charges	100 000,00 €	100 000,00 €
23- Immobilisations en cours	673 880,00 €	720 311,62 €	16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
020- Dépenses imprévues	45 000,00 €	51 131,90 €	021- Virement Section fonctionnement	245 380,00 €	150 000,00 €
			024- Produits des cessions	200 000,00 €	50 000,00 €
			001- Solde d'exécution	206 073,23 €	493 273,56 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 269 988,00 €</b>	<b>1 162 943,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 269 988,00 €</b>	<b>1 162 943,00 €</b>

### Recettes d'Investissement

Les recettes prévisionnelles d'investissement ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- solde d'exécution reporté à hauteur de 493 273,56 euros,
- affectation partielle du résultat 2016, à hauteur de 304 635,44 euros au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »,
- dotation du FCTVA (sur les dépenses N-1), à hauteur de 35 000 euros,
- inscription de la provision budgétaire de 100 000 euros, pour le projet de construction de la nouvelle école maternelle,
- virement de la section de fonctionnement à hauteur de 150 000 euros,
- inscription de produits de cession à hauteur de 50 000 euros (cession d'un porche situé en face de la mairie, cession partielle de la parcelle AK. 89)

## Dépenses d'Investissement

Les dépenses prévisionnelles d'investissement ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- remboursement du capital de la dette, à hauteur de 95 315 euros,
- lancement de l'opération de construction d'une école maternelle, avec l'inscription budgétaire de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à hauteur de 100 000 euros,
- réalisation de l'aménagement d'un parking au centre-bourg sur l'ancien site d'Atac, pour un montant prévisionnel de 215 000 euros,
- mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, avec les travaux de mise en accessibilité du cabinet médical et de l'ensemble sportif gymnase / dojo, pour un montant prévisionnel de 53 500 euros,
- inscription de travaux d'évacuation des eaux pluviales au Baugé, suite aux constats réalisés lors des inondations de mai-juin 2016,
- la poursuite des études nécessaires à la rénovation de l'hôtel de ville,
- programme d'investissements (illuminations de fin d'année, mobilier urbain, signalisations diverses, matériel informatique, mobiliers divers, radars pédagogiques, etc.).

## IV/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

Section d'investissement	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Dépenses	1 967 354,37 €	787 822,63 €	1 858 524,75 €
Recettes	1 967 354,37 €	1 225 744,36 €	1 858 524,75 €
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>BP 2016</b>	<b>CA 2016</b>	<b>BP 2017</b>
Dépenses	2 434 372,56 €	1 934 352,33 €	2 417 457,19 €
Recettes	2 434 372,56 €	2 758 403,64 €	2 417 457,19 €
<b>Total des Dépenses</b>	<b>4 401 726,93 €</b>	<b>2 722 174,96 €</b>	<b>4 275 981,94 €</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>4 401 726,93 €</b>	<b>3 984 148,00 €</b>	<b>4 275 981,94 €</b>

## V/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette sur la base des comptes administratifs

	CA 2015	CA 2016
Excédent de fonctionnement reporté N-1	327 790,68 €	410 485,37 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 069 592,22 €	2 131 605,13 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	2 397 382,90 €	2 542 090,50 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 555 562,76 €	1 583 854,54 €
<b>Marge brute ou épargne de gestion</b>	<b>841 820,14 €</b>	<b>958 235,96 €</b>
Frais financier DF chapitre 66	40 837,94 €	35 685,36 €
<b>Épargne brute</b>	<b>800 982,20 €</b>	<b>922 550,60 €</b>
Capital de la dette DI chapitre 16	150 948,94 €	94 809,88 €
<b>Épargne nette</b>	<b>650 033,26 €</b>	<b>827 740,72 €</b>

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre, d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

## VI/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'encours de la dette (dette en capital restant due) se monte à 1 349 698.87 euros, et correspondant aux emprunts contactés pour les opérations suivantes :

- construction de la médiathèque communale
- rénovation et extension de l'école élémentaire

L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2017 correspond à un montant de 519,92 € euros par habitant (sur la base des chiffres INSEE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017).

Pour rappel, sur la base du compte administratif 2016 :

Le poids de la dette est égal à 0.63 an de recettes courantes.

Le poids de la dette en nombre d'années d'épargne brute correspond à 1.46 ans.

## VII/ Taux d'imposition

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale majoritaire, les taux d'imposition communaux sont stables depuis 2014 et s'établissent comme suit :

Taxes locales	Bases notifiées	Taux	Produit proposé
<b>Taxe Habitation</b>	2 905 000,00 €	11,02	<b>320 131,00 €</b>
<b>Taxe Foncière</b>	2 977 000,00 €	12,63	<b>375 995,00 €</b>
<b>Taxe Foncière NB</b>	69 000,00 €	27,84	<b>19 210,00 €</b>
<b>Total produit proposé</b>			<b>715 336,00 €</b>

Les différentes compensations attendues pour l'exercice 2017 s'élèvent à 46 584 euros, et se répartissent comme suit :

- Compensation TP : 979 euros
- Compensation TF : 3 036 euros
- Compensation TH : 42 569 euros

## VIII/ Principaux ratios (sur la base du BP 2017 et de la population INSEE 2017)

Informations financières / Ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement / population	748.98
Produits des impositions directes / population	275.55
Recettes réelles de fonctionnement / population	687.34
Dépenses d'équipement brut / population	391.56
DGF / population	77.04
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	46.29 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	114.31 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	56.97 %

## IX/ Effectifs de la Collectivité et charges de personnel

Les charges prévisionnelles de personnel (chapitre budgétaire 012) s'établissent à 900 000 euros (pour rappel charges réelles en 2016 : 812 775.49 euros). Elles prennent en compte l'application de la réforme statutaire au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la revalorisation du point d'indice, la réorganisation du service enfance jeunesse à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Les effectifs de la Collectivité s'établissent au 1<sup>er</sup> janvier 2017, comme suit :

## Emplois permanents au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Grades	Catég	Emplois budgétaires en ETP			Effectifs pourvus en ETP		
		TC	TNC	Total	Titul	Non Titul	Total
<b>Filière administrative</b>		<b>3</b>	<b>0,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,6</b>	<b>0</b>	<b>3,6</b>
Attache	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint 2ème classe	C	1	0,8	1,8	1,6	0	1,6
<b>Filière technique</b>		<b>9</b>	<b>5,4</b>	<b>14,4</b>	<b>11,66</b>	<b>1,65</b>	<b>13,31</b>
Adjoint tech 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint tech 2ème classe	C	6	5,4	11,4	8,66	1,65	10,31
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
<b>Filière sociale</b>		<b>2</b>	<b>0,51</b>	<b>2,51</b>	<b>2,51</b>	<b>0</b>	<b>2,51</b>
Atsem 1ère classe	C	2	0,51	2,51	2,51	0	2,51
<b>Filière culturelle</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Assistant de conservation	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint patrim 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
<b>Filière animation</b>		<b>1</b>	<b>0,74</b>	<b>1,74</b>	<b>1</b>	<b>0,74</b>	<b>1,74</b>
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'anim 2ème classe	C	0	0,74	0,74	0	0,74	0,74
<b>Filière police</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Brigadier de PM	C	1	0	1	1	0	1
<b>Total général</b>		<b>18</b>	<b>7,45</b>	<b>25,45</b>	<b>20,77</b>	<b>2,39</b>	<b>23,16</b>

## Agents non titulaires au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Sur emplois permanents	Catég	ETP	Observations
Adjoint d'anim 2ème classe	C	0,42	
Adjoint d'anim 2ème classe	C	0,32	
Adjoint tech 2ème classe	C	0,85	
Adjoint tech 2ème classe	C	0,8	
Sur emplois non permanents	Catég	ETP	Observations
Adjoint tech 2ème classe	C	0,48	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint tech 2ème classe	C	0,21	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint tech 2ème classe	C	1	Emploi d'avenir aux Services Techniques
Apprenti paysagiste	C	1	Contrat d'apprentissage aux Services Techniques